

Montréal, le 16 avril 2025

Réseau juridique VIH
schu@hivlegalnetwork.ca

Madame,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre des élections fédérales 2025. Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez plus de détails concernant nos politiques sur notre site web : <http://www.blocquebécois.org/>

Nous vous prions, Madame, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe électorale du Bloc Québécois 2025

Questionnaire Réseau juridique VIH

Financement de la lutte contre le VIH

- 1) Votre parti s'engagera-t-il à collaborer avec les organisations de lutte contre le VIH au Canada pour rétablir les ressources nécessaires pour combler les lacunes de la riposte canadienne au VIH et financer adéquatement le plan d'action fédéral sur le VIH ?*

Le Bloc Québécois exige que la part du gouvernement fédéral en santé soit bonifiée afin de permettre au Québec et aux provinces de faciliter l'accès aux traitements et aux services de premières lignes. La question d'un financement adéquat des soins de santé est indissociable de la question du déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces. Malheureusement, ces transferts ont été l'objet d'un refus obstiné de la part du Parti libéral du Canada. Nous allons persister à talonner le gouvernement pour qu'il verse la part nécessaire au Québec, soit 35 % des coûts totaux en santé pour résorber le déficit systémique qui mine le réseau de la santé québécois.

De plus, le Bloc Québécois demande depuis 2007 à ce que le financement du fédéral dans la lutte contre le SIDA soit augmenté. Nous travaillerons pour augmenter le financement fédéral pour répondre au VIH, VHC et autres ITSS.

- 2) Compte tenu des engagements du Canada en matière de santé mondiale et du démantèlement de l'USAID au sud de notre frontière, comment votre parti envisage-t-il de contribuer aux efforts internationaux visant à mettre fin au sida et à soutenir les programmes de prévention, de traitement et de soins du VIH dans les pays à revenu faible et intermédiaire, en particulier ceux qui sont touchés de manière disproportionnée par l'épidémie de VIH ?*

Lors des dix dernières années, le gouvernement fédéral des Libéraux a réduit l'aide internationale sur plusieurs points. Pierre Poilievre a également promis de s'inspirer de Trump et de couper dans l'aide internationale.

Pour le Bloc Québécois, il est essentiel que l'aide internationale serve à améliorer le sort des personnes les plus vulnérables et à créer des passerelles entre les acteurs du changement. Plus que jamais, notre parti proposera d'investir en aide internationale à hauteur de 0,7 % du revenu national brut, avec un meilleur suivi des investissements, en priorisant l'éducation, la santé (notamment les programmes de lutte contre le VIH), l'adaptation aux changements climatiques et la réduction de la pauvreté. Il proposera que le Canada contribue davantage pour compenser les coupes de Donald Trump dans les organisations mondiales comme l'OMS, l'UNESCO et plus encore, tout en militant auprès des autres pays pour qu'ils fassent de même.

Politique sur les drogues

Votre parti adoptera-t-il une politique en matière de drogues fondée sur des données probantes afin de protéger la santé publique et faire face à la crise des surdoses, notamment en prenant les mesures suivantes ?

Les gouvernements changent leur approche et tentent de mieux comprendre cette crise qui est en réalité une crise de santé publique. Différentes initiatives sont mises en place et comportent leurs lots d'avantages et d'inconvénients,

Par exemple, l'approvisionnement sécuritaire qui consiste à fournir, par le biais d'une prescription d'un médecin, une drogue de remplacement permet d'éliminer le risque qu'une personne consomme un produit toxique issu du marché noir. Ce genre d'initiative sauve des vies, mais génère également son lot de problèmes : certaines de ces drogues sont revendues à leur tour...

De même que pour les programmes de sites d'injections supervisées. Cela permet de mettre en relation des personnes aux prises avec une dépendance avec un tas d'intervenants qui sont en mesure de leur offrir une série de services de santé : service de dépistage d'infections transmises sexuellement (ITS), service de santé mentale, services sociaux, etc. Mais, ces initiatives génèrent aussi des problèmes comme une cohabitation difficile pour les familles et les commerçants qui sont avoisinants à ces centres.

La vérité est qu'aucune de ces initiatives ne réglera la crise par elle-même, il faudra œuvrer sur plusieurs fronts. Le Québec en est conscient et a développé son propre plan d'action.

La Stratégie nationale de prévention des surdoses de SPA 2022-2025¹, du Québec, qui succède à la Stratégie nationale 2018-2020 de prévention et de réponse aux surdoses d'opioïdes, s'attaque non seulement aux opioïdes, mais aux autres substances psychoactives. La stratégie comprend 15 mesures à travers sept champs d'action : 1) sensibilisation, 2) prévention des surdoses et réduction des méfaits ; 3) politiques publiques et réglementation 4) Vigie et surveillance, 5) évaluation, recherche et formation, 6) traitements de la dépendance, 7) traitements de la douleur.

Le Bloc Québécois souhaite que le fédéral ne nuise pas et même contribue à appuyer le Québec et les provinces dans leur approche.

1

Criminalisation du VIH

Votre parti s'engage-t-il à réformer le Code criminel en consultation avec le secteur du VIH et en accord avec les piliers clés de la Déclaration de consensus communautaire du CCRCV ?

Le Bloc Québécois est prêt à étudier la situation au comité de la justice.

Travail du sexe

Votre parti (a) soutiendra-t-il l'abrogation de toutes les lois pénales spécifiques au travail du sexe, y compris la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation, et (b) s'engagera-t-il avec les organisations dirigées par des travailleuses du sexe et les personnes ayant une expérience vécue pour développer une réforme législative holistique, centrée sur les droits de la personne et la protection du travail ?

Bien que certaines personnes choisissent de faire de la prostitution par elles-mêmes, beaucoup sont sous l'emprise d'un exploiteur qui leur soutire des profits soit sous son compte personnel ou pour le crime organisé. La prostitution s'est également diversifiée, notamment en ligne, et la demande pour des services sexuels rendus par des personnes de plus en plus jeunes a augmenté.

Le Bloc Québécois souhaite prévenir la violence à l'égard des travailleuses et travailleurs du sexe, ainsi que l'exploitation sexuelle, plus particulièrement en ligne. Notre priorité demeure la sécurité et le respect des droits fondamentaux de toutes et de tous.

La prostitution reste une activité dangereuse. La prostitution est influencée par les conditions socioéconomiques, et les groupes marginalisés sont surreprésentés parmi les personnes qui vendent des services sexuels.

Ainsi, nous sommes engagés à s'attaquer aux causes profondes du phénomène social de la prostitution, soit la pauvreté, l'inégalité des sexes, le racisme et plus encore. Le Bloc Québécois déposera un projet de loi reprenant la partie consensuelle du projet de loi C-63 et des éléments du projet de loi S-210 afin de lutter contre la pornographie juvénile, l'exploitation des mineurs, la diffusion de matériel sans consentement, notamment en rendant les plateformes responsables du contenu qu'elles hébergent.

Nous sommes également en faveur d'un plus ample support de programmes communautaires du Québec et des provinces, tel que le Programme québécois de droits des victimes d'actes criminels afin de supporter les personnes victimes d'exploitation sexuelle.

Santé dans les prisons

Votre parti (a) soutiendra-t-il la mise en œuvre de politiques et de programmes de réduction des méfaits fondés sur des preuves dans les prisons fédérales du Canada, y compris les programmes d'échange de seringues, le traitement par agonistes opioïdes, les services de consommation supervisée, le traitement de la toxicomanie tel que l'approvisionnement sécuritaire, la fourniture de matériel de tatouage stérile, l'accès à la naloxone, aux préservatifs, aux digues dentaires, au lubrifiant et à l'eau de Javel, et (b) assurera-t-il la mise en œuvre de soins qui tiennent compte des traumatismes, sont sensibles à la culture et au genre pour les femmes, et qui répondent aux besoins de populations clés, tel que les personnes de genres divers, les personnes autochtones, les personnes noires, et les membres de la communauté 2ELGBTQ+ en prison ?

Le Bloc Québécois est favorable à la mise en œuvre des mesures de réductions des méfaits. Le plus important est que peu importe le programme mis en place, il doit l'être d'une manière responsable et respectueuse notamment avec des consultations préalables avec les intervenants et les agents correctionnels ainsi qu'avec la population carcérale.

L'immigration

Votre parti s'engage-t-il à mettre en œuvre les réformes susmentionnées, en consultation avec le secteur du VIH et les organisations de défense des droits des migrants ?

Comme vous le savez, le Bloc Québécois a proposé des mesures constructives afin d'améliorer le système d'immigration. Il est d'accord avec la suspension de l'entente sur les tiers pays sûrs et demande l'abolition de la clause de 14 jours. Cette clause pousse inutilement les demandeurs d'asile à la clandestinité.²

Le Bloc Québécois est aussi prêt à étudier les réformes que vous proposez en comité.

2

<https://www.blocquebecois.org/mark-carney-doit-lancer-la-repartition-equitable-des-demandeurs-dasile/>

Accès au traitement, aux soins et à la prévention du VIH

Quelles politiques votre parti mettra-t-il en œuvre pour garantir un accès équitable au traitement, aux soins et aux méthodes de prévention du VIH, en particulier pour les communautés marginalisées, notamment les peuples autochtones, les communautés racisées, les personnes qui consomment des drogues et celles qui sont sans domicile fixe ?

Le Bloc Québécois souhaite que le fédéral augmente son financement en santé afin de permettre au Québec et aux provinces de faciliter l'accès aux traitements et aux services de premières lignes. La question d'un financement adéquat des soins de santé est indissociable de la question du déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces. Malheureusement, ces transferts ont été l'objet d'un refus obstiné de la part du Parti libéral du Canada.

Le Bloc Québécois visera une hausse des transferts fédéraux en santé à hauteur de 35 % des coûts totaux afin de corriger la crise persistante dans notre réseau public de la santé.

Le Bloc Québécois demande depuis 2007 à ce que le financement du fédéral dans la lutte contre le SIDA soit augmenté. Nous travaillerons pour augmenter le financement fédéral pour répondre au VIH, VHC et autres ITSS.